

Le réseau d'espaces naturels préservés par le Conservatoire au 1^{er} janvier 2017

et quelques-unes des orchidées qu'ils abritent.

Connaître
Protéger
Gérer
Valoriser

Sites de niveau 1 :
3 458,6 hectares pour
17 sites préservés

Sites de niveau 2 :
> 70 000 hectares
pour 26 sites animés



Sites d'intervention

Site en maîtrise foncière et d'usage (niveau 1)

- Site plan Loire grandeur nature
- Autre site (hors écosystèmes alluviaux)

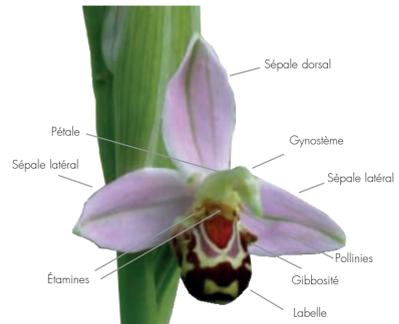
Site d'animation territoriale (niveau 2)

- Site Natura 2000 animé
- Réserve naturelle où intervient le CEN
- Espace naturel sensible

Repères géographiques

- Relief
- Étang
- Cours d'eau
- Préfecture
- Sous-préfecture

Morphologie de la fleur d'orchidée (Ophrys abeille)



Les données sur les observations d'orchidées sont extraites de la base de données naturalistes SERENA mise en place au Conservatoire.
Conception : CEN Centre-Val de Loire 2017/IG
Crédits photos : CEN Centre-Val de Loire/Benoît Allard, Sylvain Garbar, Isabelle Gravani, Serge Gressette, Roland Paillet - Jean-Claude Bourdin, Evelyne Cantone, Michel Prevost, Carpinien et Olivier Pichard (travail personnel) - CC-BY-SA-3.0, via Wikimedia Commons

Près de 1 200 observations d'orchidées sur les sites CEN. Plus de 40 espèces d'orchidées recensées : 18 sont protégées à l'échelle régionale (PR) et 14 figurent sur la liste rouge régionale (3 espèces «CR» en danger critique d'extinction, 6 espèces «EN» en danger, 6 espèces «VU» vulnérables).

- a- *Ophrys mouche* sur l'ENS des Chaumes de la Périssse (18) ; 17 sites.
- b- *Ophrys bourdon* (PR et «VU») sur la RNN des Chaumes du Vernillier (18) ; recensée sur 12 sites.
- c- *Ophrys pourpre* sur la RNR de la Vallée des Cailles (28) ; 22 sites.
- d- *Ophrys homme-pendu* (PR) sur l'Éperon Murat (37) ; 12 sites.
- e- *Séraplas langue* (PR) sur la RNR des «Terres et Étangs de Brenne, Massé-Foucault» (36) ; 4 sites dans le Cher et l'Indre.
- f- *Ophrys élevée* (PR et «CR») sur les Prés de la Limite (41) ; 2 sites.
- g- *Spiranthe d'automne* (PR et «EN») sur les Friches des Parterres (45) ; 5 sites notamment en Eure-et-Loir.
- h- *Ophrys bouc* sur les Pelouses de Bléré (37) ; 30 sites.
- i- *Céphalanthère à feuilles étroites* (PR) sur le Bois du Roi (36) ; 8 sites dans le Cher, l'Indre et l'Indre-et-Loire.
- j- *Néottie nid d'oiseau*, sur les Prairies du Fouzon (41) ; 9 sites.



Sites et ensembles de sites en maîtrise foncière ou d'usage (niveau 1)

Eure-et-Loir : 18 sites - 186 hectares

- 1- La Vallée des Cailles : Boncourt
- 2- La Côte de Montreuil : Montreuil
- 3- L'Étang de la Benette : Senonches, La Puisaye
- 4- L'Étang de l'Isle : Senonches
- 5- La Vallée Biquet (2 sites) : Manou, Fontaine-Simon
- 6- Les Grands Marais : Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Oinville/Auneau, Foinville/Auneau
- 7- Le Gas de Pendloup : Cormainville
- 8- Moronville : Courbehaye, Cormainville
- 9- La Vallée de l'Aigre (3 sites) : La Ferté-Villeneuil, Charray, Le Mée
- 10- Les Marais : Donnemais-Saint-Mamés
- 11- La Pelouse de Bonville : Auneau-Bleury-Saint-Symphorien
- 12- La Michellerie : Prasville
- 13- Les Côtes de Boncourt : Oulins
- 14- La Butte Montmarthe : Tillay-le-Péneux
- 15- Les Robichonneries : Manou

Loiret : 24 sites - 986 hectares

- 20- Les Rives de Beaugency : Beaugency, Saint-Laurent-Nouan
- 21- Le Val de Sully (10 sites) : Saint-Martin-d'Abbat, Guilly, Germigny-des-Prés, Saint-Benoît/Loire, Saint-Père/Loire, Couzouer/Loire, Saint-Aignan-le-Jaillard, Dampierre-en-Burly, Lion-en-Sullias, Saint-Gondon
- 22- Les Grands Buissons : Saint-Brissson/Loire, Saint-Firmin-sur-Loire
- 23- Val de Loire de Beaulieu à Briare (6 sites) : Beaulieu/Loire, Châtillon/Loire, Bonny/Loire, Briare, Saint-Firmin/Loire
- 24- La Sablière de Cercanceaux : Dordives
- 25- Les Glénoux : Bacon
- 26- La Marnière Saint-Nicolas : Château-Renard
- 27- Le Marais de Mignerette : Mignerette
- 28- Le Marais de Marsin : Montcresson
- 29- La Pelouse des Lorrains : Montbouy

Cher : 26 sites - 663,2 hectares

- 40- Les Luneaux : Sancerre
- 41- La Loire des Îles (4 sites) : Ménétréol/Sancerre, Couargues, Herry, La Chapelle-Montlindard
- 42- La Mare des Brûères : Jussey-le-Chaudrier
- 43- Les Chaumes de la Périssse : Duni/Auron
- 44- Les Hauts de Lapan : Lapan
- 45- Les Chaumes du Patouillet : Lunery
- 46- Les Chaumes du Vernillier : La Chapelle-Saint-Ursin
- 47- Les Éthouars : Berry-Bouy, Marmagne
- 48- Les Terres de l'Orme : Allouis
- 49- Les Prairies de Guzon : Saint-Laurent
- 50- L'Île Marie : Vierzon
- 51- Le Val des Ocrières (3 sites) : Saint-Georges-La-Prée
- 52- Les Prairies de Beauvoir : Villecelin
- 53- Le Pont : Farges-Allichamps
- 54- La Tourbière des Landes : Ménétréol/Sauldre
- 55- L'Oupillière : Foboy, Vignoux/Barangeon
- 56- Le Marais de Chavannes : Chavannes
- 57- Le Bec d'Allier : Cuffy
- 58- Les Sablons de Corquoy : Corquoy
- 59- Le Moulin des Fougeres : Sidailles
- 60- La Pelouse de Grand Vau : Massay

Indre : 16 sites - 351,3 hectares

- 80- La Carrière Chéret : Ambrault
- 81- Le Val de l'Indre castelroussin (2 sites) : Déols, Châteauroux
- 82- La Prairie de Vaux : Niherne
- 83- Les Caves (2 sites) : Palluaul/Indre, Le Tranger
- 84- Les Brandes de Bellebouche : Mézières-en-Brenne
- 85- Les Communiaux : Rosnay
- 86- Le Bois des Roches : Poulligny-Saint-Pierre
- 87- Les Pelouses du Bois du Roi : Les Bordes, Issoudun
- 88- La Plaine aux Outardes (2 sites) : Chabris, La Chapelle-Montmartin (41)
- 89- L'Étang Ex-Chèvres : Migné
- 90- L'Étang Massé : Rosnay
- 91- La Carrière de la Roche du Ris : Baraize
- 92- La Pelouse et le marais de Roussy : Saint-Georges/Arnon

Indre-et-Loire : 23 sites - 932,8 hectares

- 100- Les Pelouses de Bertignolles : Savigny-en-Véron, Avoine
- 101- Le Bocage du Véron : Saint-Germain-sur-Vienne
- 102- Le Val de Langeais (7 sites) : Cinq-Mars-la-Pile, Langeais, La Chapelle-aux-Naux, Bréhémont, Saint-Patrice, Saint-Michel/Loire
- 103- Le Val de Montlouis (4 sites) : Amboise, Lussault/Loire, Montlouis/Loire, Noizay, Vernou/Brenne, Vouvray
- 104- Les Puits du Chinonais (5 sites) : Chinon, Beaumont-en-Véron
- 105- Les Prairies de Choissille : La Membrolle/Choissille
- 106- Les Pelouses de Bléré : Bléré
- 107- L'Éperon Murat : Ferrière-Larçon
- 108- Les Caves de Puits Gilbert : Beaulieu-Les-Loches
- 109- La Butte de la Raguennerie : Saint-Paternel-Racan

Loiret-Cher : 10 sites - 339,3 hectares

- 120- L'Île de la Folle : Chaumont/Loire, Rilly/Loire
- 121- Les Prairies du Fouzon (4 sites) : Couffy, Seigy, Meusnes, Châtillon/Cher, Noyers/Cher, Sables/Cher
- 122- Les Prés de Saint-Loup : Saint-Loup/Cher
- 123- L'Étang de Beaumont : Neung/Beuvron, Montrieux-en-Sologne, La Marolle-en-Sologne
- 124- Les Bosquets de Séris : Séris
- 125- Les Prés de la Limite : Saint-Georges/Cher, Franceuil
- 126- Les Caves du coteau de Fréteval : Fréteval

En vert : renouvellement ou extension en 2016
En bleu : nouveau site 2016

Niveau 1 : sites en maîtrise foncière et d'usage

Niveau 2 : sites d'animation territoriale (Natura 2000, RNN et RNR, ENS, LGV) ou en assistance à maîtrise d'ouvrage